

Décret n° 95-135 du 2 Août 1995
portant nomination de Monsieur
MAMBI-DEBIBI (Jean Paul) en qualité de
directeur administratif et financier à la direction
générale de l'Équipement du Ministère de
l'Équipement et des travaux publics.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général
de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 82-995 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées
aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;

D E C R E T :

Article premier : Monsieur MAMBI-DEBIBI (Jean Paul) Attaché des Services
Administratifs et Financiers, est nommé Directeur Administratif et Financier à
la direction générale de l'Équipement du Ministère de l'Équipement et des travaux
publics.

Article 2 : Monsieur MAMBI-DEBIBI (Jean Paul) percevra les indemnités prévues
par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de
fonctions de Monsieur MAMBI-DEBIBI (Jean Paul) sera ~~publié~~ ^{communiqué} au
Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 2 Août 1995


Général Jacques Joachim MBOUY-ORANGE.-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Équipement
et des Travaux publics,

Le Ministre de l'Économie et des Finances,
chargé du Plan et de la Prospective,


Lambert GILBERT.-


Ngula MOUNGOUNG-MOUNGOUNG.-